



Procès-verbal de la réunion de conseil du 26/10/2022

Personnes présentes : Mrs. THIEVET Christian ; CANDAES Roger ; LADRIERE Daniel ; BOISLEUX Christian ; LALIN Raphaël ; LETERME Julien ; ROUSSELLE Sébastien ; LAGRENE Franck ; DEGEUSER Simon ; DEGROOTE Philippe ;

Mmes : ANSELIN Ghislaine ; VERMEESCH Julie ; BUKOWINSKI Nathalie ; DERON Laurence

Absents excusés : Mr SANTY Jean-Pierre

Procuration Mr THIEVET Christian

Est élue secrétaire de séance : Mme Ghislaine ANSELIN

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20h09.

Monsieur le Maire donne lecture du Procès-verbal du 13 septembre 2022.

Aucunes remarques et observations, le PV est approuvé à l'unanimité.

1) Central téléphonique Orange

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une nouvelle rencontre en mairie avec les représentants de la société Orange a permis d'obtenir une éventuelle indemnité d'occupation du domaine privé de la Commune à hauteur de 3600€ /an avec effet rétroactif au 01/01/2021 pour une période limitée à 3 ans. Un projet d'acte de location a été rédigé par la société Orange.

Le Conseil décide de soumettre pour étude cette proposition au Conseil Juridique du Département.

Dans le cas où le Conseil Juridique donne un avis favorable, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la Convention.



2) Devenir du logement aux 36 rue André Mercier

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'un préavis de départ des locataires a été reçu à effet du 8 décembre 2022.

Monsieur le Maire informe le conseil que de nouvelles normes de déperditions thermiques concernant les logements en location sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2023 et que cela nécessitera probablement des travaux d'isolation pour ce logement. De plus, une réflexion est engagée concernant la vocation de ce bâtiment. Possibilité de mise à disposition pour activités diverses (commerciales, artisanales, médicales, notre commune étant classée par l'ARS dans une zone d'intervention prioritaire pour la Région.

Suivant les possibilités de reconversion et les coûts d'aménagements, il sera décidé de réaliser les travaux ou envisager une démolition dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg.

L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à faire chiffrer les travaux de réhabilitation ou de démolition.

3) Projet micro-crèche

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion en mairie avec les porteurs du projet a eu lieu. Un plan d'aménagement a été proposé.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire établir un devis des travaux.

4) Situation des travaux aux écoles

Monsieur le Maire informe que la réception de travaux d'une classe et de la salle d'activité aura lieu le jeudi 27 octobre en présence de l'architecte. Madame LOURDAUX va donc pouvoir occuper temporairement à partir de la 2^{eme} semaine des vacances de Toussaint ces deux nouveaux locaux. Afin d'entreprendre la 3^{ème} phase de travaux concernant la classe de Grande Section ainsi que les sanitaires extérieurs.

5) Projet assainissement et eau potable

Suite à la réunion en Mairie avec les représentants de la CC Osartis-Marquion et de Noréade.

Ces derniers nous ont informés que les travaux devraient débuter en milieu d'année 2023 pour la première tranche concernant la Rue André Mercier en prenant en compte la Rue Neuve et la Place Jules Viseur.

Il a été demandé au maître d'ouvrage une exécution des travaux la plus rapide possible afin de ne pas gêner l'activité des commerçants et la quiétude des riverains.



6) Projet de la nouvelle gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil que la direction des affaires immobilières de la gendarmerie avait sollicité la mairie pour la construction d'une nouvelle brigade.

Le montage préconise la mise à disposition du terrain à titre gracieux.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention dans le cadre de la création d'une gendarmerie auprès de Monsieur le Préfet.

L'Assemblée vote oui à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention dans le cadre de la création d'une gendarmerie.

7) Projet aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'aménager le centre bourg suite à l'achat du terrain au 36 Rue André Mercier.

L'étude préliminaire d'aménagement a été réalisé à titre gracieux par le CAUE. Il convient de solliciter un bureau d'étude afin d'approfondir le projet.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès de Monsieur le Préfet.

L'Assemblée à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander une subvention pour solliciter un bureau d'étude et chiffrer le projet.

8) Projet d'économie d'énergie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suivant les conseils de la FDE, la commune a fait une demande d'adhésion auprès d'EDF au tarif réglementé qui sera plus avantageux que le groupement d'achat actuel.

Monsieur le Maire annonce au Conseil municipal qu'une demande de subvention a été effectué auprès de la FDE pour le remplacement des points lumineux par de nouveaux à LED Rue de Rémy.

Au vu de la hausse de l'électricité prévue en début d'année 2023, le conseil décide de procéder à un test de coupure de l'éclairage public de 00h00 à 05h00.

9) Révision du forfait énergie de la salle polyvalente

En prévision de la hausse de l'énergie estimé à 15% minimum à partir du 1^{er} janvier 2023, le conseil décide d'augmenter de 15% le forfait énergie de la salle polyvalente.

Base de calcul pour le gaz de 0.07€/kw à 0.08€/kw

Base de calcul pour l'électricité de 0.20€/kw à 0.23€/kw.



10) Demande de subvention pour un projet associatif au collège des Marches de l'Artois de Marquion

Une demande d'aide pour financer un projet d'éducation et sportif a été sollicité par le Proviseur du collège et le Professeur de sport référent du projet.
Le conseil décide d'étudier cette demande lors du prochain budget.

La séance est levée à 22h50.